

Commune de
Chamery



Le Bulletin d'information à destination de tous les chamayots

L'actualité :

Mercredi 28 octobre :
marché aux chrysanthèmes à la coopérative.

Mercredi 4 novembre :
conseil communautaire de la CCCV à 20h30.

Mercredi 11 novembre :
cérémonie de commémoration à 11h30

Lundi 16 novembre:
conseil municipal à 20h

Samedi 21 novembre:
soirée théâtre «Du poulet dans le potage »

Vendredi 27 novembre:
soirée des écoles.

6 et 13 décembre: élections régionales

Dimanche 13 décembre :
marché de Noël

Le 19 septembre l'A.M.F. (Association des Maires de France) appelait les maires à se mobiliser pour alerter leurs administrés sur les conséquences de la baisse de dotation de l'Etat aux collectivités territoriales, qui aggrave leurs difficultés financières et met en danger les services publics. Les médias ont suffisamment relayé cette information.

A Chamery, du fait des vendanges, aucune action n'a été menée. La commune a cependant apporté son soutien en signant la motion de soutien proposée par l'AMF. Il est vrai que les finances de la commune seront impactées par ces mesures

Très récemment vous avez pu découvrir dans la presse locale qu'un nouveau schéma départemental de coopération intercommunal a été établi par le Préfet et que la Communauté de Communes de Champagne-Vesle (la CCCV) ,à laquelle Chamery appartient, allait devoir fusionner avec deux autres communautés de communes « Fismes Ardre et Vesle » et « Ardre et Chatillonnais », pour atteindre le seuil de 15000 habitants imposé par la nouvelle loi NOTRe. Ce projet n'est pas définitif, et pourra évoluer après que chaque commune et chaque intercommunalité se soit positionnée. Le conseil municipal se prononcera à la prochaine réunion de conseil.

C'est devant une grande incertitude que nous nous trouvons actuellement. Le rattachement de la CCCV à la métropole de Reims est encore un scénario possible que nous souhaitons éviter. Le projet définitif devra être validé avant le 31 décembre 2016

En 1973 la commune de Chamery s'engageait dans la voie de l'intercommunalité en créant ,avec treize autres communes, le district de Gueux. Pour réaliser certains travaux il fallait se regrouper. C'était à l'époque avant-gardiste. Les communes rurales avaient la volonté d'être maître de leur destin. 42 ans plus tard c'est ce même état d'esprit qui nous anime.

Le Maire

LE PETIT ECHO

PLU : plan local d'urbanisme

Enquête

Il ressort de l'enquête réalisée auprès des habitants, quatre enjeux principaux pour l'avenir de notre village.

« *Préserver et valoriser l'aspect ancien du village* ».

« *Préserver les milieux naturels, les espaces verts et boisés du village* ».

« *Protéger et renforcer le caractère agricole du village.* ».

« *Aménager l'espace en préservant l'environnement et le cadre de vie* ».

Vous trouverez sur le site internet de la commune ou en mairie, les résultats complets de l'enquête.

Rapport de présentation

A la réunion du lundi 5 octobre, le conseil municipal a pris connaissance du rapport de présentation du PLU préparé par le bureau d'études E3C de la SAFER. Ce document comporte un état initial de l'environnement et un diagnostic territorial.

Vous trouverez sur le site internet le lien qui vous permettra de visionner et télécharger ce document. Il est aussi consultable en mairie.

La lecture de ce rapport vous donnera une vision globale de la situation de notre village.

PADD

Le conseil municipal prépare actuellement le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) dans lequel sont précisées les orientations générales concernant

- *l'habitat*

- *les transports et les déplacements*

- *le développement des communications numériques*

- *l'équipement commercial*

- *le développement économique et les loisirs.*

Le PADD fixe également des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Cette dernière exigence va entraîner une révision à la baisse des surfaces du zonage actuel. Il faut s'y préparer.

Vous serez informés du contenu du PADD une fois sa rédaction réalisée par le bureau d'études.

Une réunion publique sera programmée ensuite

Informations générales

Chats

Beaucoup de personnes se plaignent de la présence de nombreux chats errants, voir « sauvages », qui ont pris résidence dans les greniers. Que peut-on faire?

On peut commencer par appliquer deux mesures simples:

- Ne pas les nourrir.
 - Mettre un collier aux chats domestiques, pour les propriétaires, afin de les identifier et les distinguer des chats errants.
- Si le problème persiste, d'autres solutions pourront, peut-être, être envisagées.

Rappels

- Tout dépôt est interdit au terrain des craies sans autorisation de la mairie. La demande d'autorisation n'a comme seul objectif la

bonne gestion des dépôts.

- Veiller à enlever la terre sur les chemins de vigne après un labour.

LE PETIT ECHO

Groupe scolaire d'Ecueil

Les différentes études réalisées (faisabilité, environnementale, géologique) montrent qu'il n'existe aucune contre-indication à l'implantation d'un groupe scolaire sur le terrain d'Ecueil.

Ces études mettent fin à toutes les rumeurs qui ont pu circuler ces derniers temps.

Il est urgent maintenant que le projet avance.

Eglise

Les échafaudages sont arrivés, annonçant le début des travaux de sécurisation de la façade de l'église.

Travaux

Les travaux entrepris pendant l'été sont terminés.

La présence des entreprises a été mise à profit pour réaliser à la salle polyvalente une place de parking pour personne à mobilité réduite.

Les travaux de rénovation de la cuisine de la salle polyvalente sont en cours.

Nettoyage des rues

Après des vendanges pluvieuses, les rues avaient besoin d'un bon nettoyage. A titre exceptionnel, il a été fait appel à une entreprise.

Il est rappelé que c'est aux riverains de nettoyer (balayer, désherber...) les trottoirs et caniveaux jouxtant leur propriété de façon à maintenir un état de propreté correcte.

Soirée

Le vendredi 27 novembre à 20h à la salle polyvalente est organisée pour les adultes une soirée « Beaujolais » et pour les petits monstres une soirée « Halloween ».

Cette soirée est organisée par les écoles,

Société de Chasse de Chamery

A.C.M.B (Bois communaux)

Les dimanches uniquement sur remise

Samedi 07 novembre 2015

Dimanche 15 novembre 2015

Samedi 28 novembre 2015

Dimanche 13 décembre 2015

Samedi 19 décembre 2015

Mercredi 30 décembre 2015

Dimanche 10 janvier 2016

Samedi 16 janvier 2016

Dimanche 31 janvier 2016

Samedi 06 février 2016

Dimanche 14 février 2016

Samedi 27 février 2016

Amicale de Chasse (Bois, Vignes, Plaine)

Samedi 21 novembre 2015

Samedi 12 décembre 2015

Samedi 09 janvier 2016

Samedi 30 janvier 2016

Samedi 13 février 2016

Les associations se réservent le droit d'organiser une battue non prévue.

Les chasses à l'approche et à l'affût se font tous les jours : Matin (avant le lever du soleil) et le soir (2h avant le coucher du soleil)

LE PETIT ECHO

Résumé des comptes rendus des réunions de conseil du 29 juin et du 20 juillet 2015

Maison

La maison de la commune, au 5 rue du château rouge, nécessitait des travaux de plomberie et de mise en conformité électrique.

Ces travaux ont été effectués par l'entreprise LEXCELLENT :

Les travaux seront inscrits au budget 2015.

Financement des travaux

Considérant que l'endettement de la commune est faible et que les taux d'intérêt sont avantageux, le conseil municipal a décidé d'avoir recours auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du NORD EST à un emprunt de 100 000 euros, à taux fixe, d'une durée de 5 ans, avec des remboursements trimestriels.

Préfinancement du FCTVA

Le conseil municipal a décidé de recourir à un emprunt, à taux zéro, auprès de la Caisse des Dépôts pour le préfinancement du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) sur les dépenses d'investissement inscrites au budget 2015.

Ce dispositif revient à un remboursement anticipé de la TVA sur les dépenses d'investissement.

Tennis

Pour obtenir le code d'accès, s'adresser à Madame Viard Nicole ou Madame Dravigny Jocelyne.

Une participation de 15 € vous sera demandée pour l'année.

Aire de lavage

Pour soutenir le projet, la commune a entrepris une démarche auprès du propriétaire d'un terrain qui présente les caractéristiques recherchées pour l'implantation de l'aire de lavage.

Instruction des dossiers d'autorisation d'urbanisme

L'instruction des dossiers d'autorisation d'urbanisme sera assurée par la Communauté de Communes Champagne de Vesle.

La conformité des travaux sera vérifiée par les instructeurs commissionnés par la CCCV.

Les dossier sont toujours à déposer en mairie.

Samedi 21 Novembre à 20 H

THÉÂTRE

Salle des fêtes de CHAMERY

La Troupe du Pressoir de SARCY

dans une comédie :



Du Poulet dans le Potage

Tarifs : Adultes 5 €
10/15 ans 3 €
-10 ans gratuit

Réservations : 06 48 42 62 71 - 03 26 97 66 79

LE PETIT ECHO est ouvert à toutes les associations, n'hésitez pas à l'alimenter avec vos actualités.